

RÉGION SUD
UNE COP D'AVANCE

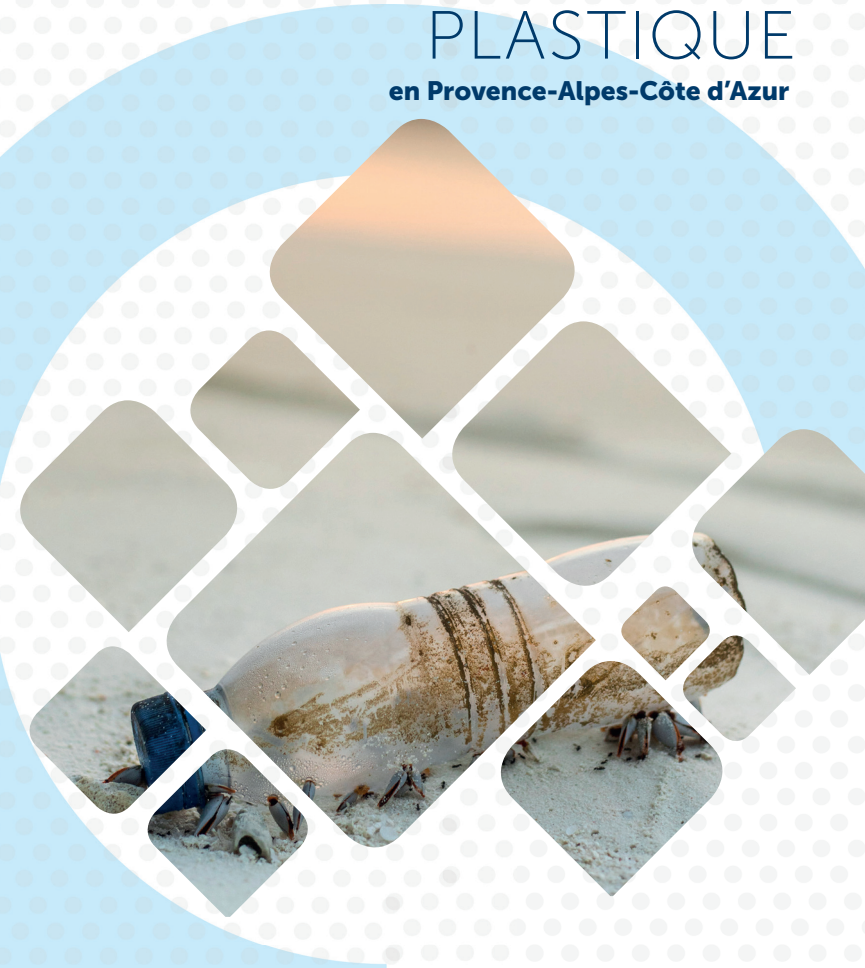


OBJECTIF
ZÉRO DÉCHET
PLASTIQUE
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

CHARTRE

ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

en Provence-Alpes-Côte d'Azur



ENGAGEZ-VOUS
ET BÉNÉFICIEZ

d'un accompagnement opérationnel

RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Animé par

ARPE
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT
AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
arpe-arb.org



Des millions de tonnes de déchets plastiques finissent en mer chaque année et proviennent à 80 % de sources terrestres

Consciente de l'enjeu, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur engage une politique forte pour atteindre **“zéro déchet plastique en Méditerranée d'ici 2030”**, action n°60 du Plan Climat “Une Cop d'avance”. Son action s'inscrit dans un des objectifs phares du Plan national Biodiversité.

La charte régionale “zéro déchet plastique”, dont l'animation a été confiée à l'ARPE-ARB, a pour objectif d'**accompagner** et de **valoriser** les porteurs de projets dans leurs actions :



Sensibiliser
à la prévention
des déchets
plastiques



**Prévenir
et utiliser**
modérément
les matières
plastiques



**Gérer
et valoriser**
les déchets
plastiques

Pour qui ?

- ◆ Les collectivités territoriales et les intercommunalités
- ◆ Les entreprises
- ◆ Les établissements scolaires

Pour les **acteurs partenaires** (associations, gestionnaires d'espaces naturels et chambres consulaires), une **charte “structures partenaires”** est proposée pour valoriser leurs actions d'animation et d'accompagnement auprès des porteurs de projets et des institutions.



Pourquoi signer la charte ?

- ◆ Intégrer une **communauté de signataires**
- ◆ Bénéficier d'un **accompagnement** assuré par l'ARPE-ARB
- ◆ Valoriser sa **démarche auprès de ses partenaires**
- ◆ Atteindre un **objectif de réduction des pollutions plastiques**

Comment devenir signataire ?

- 1 Signer la charte et voter une délibération d'engagement dans une démarche "zéro déchet plastique"
✓
- 2 Désigner deux référents (un élu et un technicien) pour suivre la démarche
✓
- 3 Remplir le questionnaire technique pour identifier son plan d'actions

En savoir +
arpe-arb.org > actions > zéro plastique

À SAVOIR

2 dispositifs complémentaires pilotés
par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
pour mettre en place vos actions

L'appel à projets
"Zéro déchet en Méditerranée"
pour financer vos projets.

www.maregionsud.fr

Le réseau ReMed zéro plastique
pour coordonner et valoriser
les opérations de ramassage
de déchets en milieux naturels.

Animé par l'association
MerTerre

www.remed-zero-plastique.org





ARPE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT
AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
arpe-arb.org

Contact

Agence régionale pour l'environnement
Agence régionale de la biodiversité [ARPE-ARB]
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Claire POULIN

chargée de mission zéro déchet plastique
04 42 90 90 58 ♦ 04 42 90 90 60
c.poulin@arpe-arb.org

Premiers acteurs partenaires de la charte



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PACA

